

Point de l'ordre du jour n°4 :

Campagne d'emplois 2026 - Postes d'enseignants-chercheurs et d'enseignants du 2nd degré

VU le code de l'éducation ;

VU les statuts de l'université d'Orléans ;

VU l'avis rendu par le conseil des directeurs de composantes en date du 9 septembre 2025 ;

VU l'avis rendu par le conseil académique de l'université d'Orléans en date du 16 septembre 2025 ;

VU l'avis rendu par le comité social d'administration du 25 septembre 2025 ;

La campagne d'emploi, processus concerté de gestion des ressources humaines, contribue à la structuration et à l'organisation de l'activité de l'établissement.

La construction de la campagne d'emplois des enseignants-chercheurs a été menée simultanément avec celle des enseignants du second degré et des personnels BIATSS, afin de donner aux directeurs et responsables la possibilité d'une approche globale, tant budgétaire qu'humaine, permettant de mieux répondre aux besoins.

La construction budgétaire 2026 est marquée par un contexte national de tension sur les soutiens de l'Etat, avec une revoyure des dotations de l'État qui s'accompagne de plusieurs annonces d'augmentations de charges, sans garantie de compensation (CAS Pension, Protection sociale complémentaire...). Par ailleurs, un courrier du Premier Ministre cet été appelle chaque Ministère à construire des schémas d'emplois neutre pour 2026.

Depuis plusieurs années et de façon renforcée grâce à la mise en place des Contrats Internes d'Objectifs et de Moyens (CIOM), l'université s'est engagée dans une démarche pluriannuelle de construction de la campagne d'emploi. Ainsi, la réflexion est menée dans un cadre d'analyse à moyen terme afin d'impulser et de développer une gestion prévisionnelle des emplois et des parcours professionnels en tenant compte de la vague importante de départs en retraite d'enseignants et d'enseignants-chercheurs qui s'annonce. Cette démarche prospective permet la construction d'une stratégie RH au sein des composantes et des laboratoires.

La construction de cette campagne tient compte des départs constatés depuis l'élaboration de la dernière campagne d'emploi et des postes restés vacants suite à des concours infructueux. La proposition pour la campagne 2026 tient compte de la priorisation des demandes des composantes et des laboratoires ainsi que la volonté politique de la gouvernance de l'université de développer ou soutenir des secteurs stratégiques pour les années à venir tels que le renforcement du laboratoire SAPREM créé en 2025, le développement du campus-industrie à Chartres ou encore le droit (en fort sous encadrement). Cette campagne poursuit également la politique d'augmentation des ratios professeurs / maîtres de conférences et enseignants-chercheurs / enseignants. Elle est cependant contrainte par la nécessité de contrôler l'évolution de la masse salariale de l'établissement.

Il est proposé d'ouvrir 42 postes d'enseignants-chercheurs et d'enseignants dans le cadre de la campagne 2026. Parmi ceux-ci, 2 postes MCF sont proposés au fil de l'eau pour un recrutement en cours d'année afin de compenser dès cette année le sous-encadrement en droit, les autres postes étant ouverts à la session synchronisée.

33 postes d'enseignants chercheurs (25 MCF, 8 PR) sont proposés pour un recrutement dans le cadre de la campagne 2026 ; 31 à la session synchronisée et 2 au fil de l'eau.

DELAI DE RECOURS : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45000 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.

Concernant les postes de professeurs, la stratégie de l'établissement est de cibler des ratios d'exorecruitment forts (plus de 50%) pour rééquilibrer suite à un trop fort endorecruitment sur les 3 dernières années.

Compte tenu des difficultés de recrutement dans certaines disciplines, 4 postes d'enseignants du second degré ont été transformés en postes de maîtres de conférences à la demande des composantes en accord avec les laboratoires d'accueil identifiés. Ce type de transformation permet de renforcer les laboratoires et le lien formation/recherche, tout en rééquilibrant le ratio E/EC.

9 postes d'enseignants du 2nd degré sont proposés pour la campagne 2026. Ces postes répondent à de nombreux besoins en enseignements transverses, notamment en anglais, en communication et en marketing.

La liste des postes proposés pour la campagne 2026 est jointe en annexe.

Le Conseil d'administration approuve la campagne d'emplois 2026 pour les postes d'enseignants-chercheurs et d'enseignants du 2nd degré.

Effectif statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	Atteint
Membres présents :	23
Membres représentés :	3
Total :	26

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	26
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	26
Pour :	22
Contre :	4

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 26 septembre 2025

Le Président de l'Université



Éric BLOND

DELAI DE RECOURS : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45000 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.

Propositions campagne d'emplois enseignants, enseignants-chercheurs 2026

Corps Campagne 2026	Section CNU / Discipline de recrutement	Composante	Laboratoire	Site d'affectation	Article de recrutement
Professeur des universités	74 : Sciences et techniques des activités physiques et sportives	UFR ST	SAPREM	Orléans	46.1
Professeur des universités	26 : Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	UFR ST	IDP	Orléans	46.1
Professeur des universités	28 : Milieux denses et matériaux	UFR ST	CBM	Orléans	46.1
Maître de conférences	65 : Biologie cellulaire	UFR ST	CBM	Orléans	26.I.1
Maître de conférences	31 : Chimie théorique, physique, analytique	UFR ST	ICARE	Orléans	26.I.1
Maître de conférences	27 : Informatique	UFR ST	LIFO	Orléans	26.I.1
Maître de conférences	66/68 : Physiologie / Biologie des organismes	UFR ST	P2E	Orléans	26.I.1
Maître de conférences	74 : Sciences et techniques des activités physiques et sportives	UFR ST	SAPREM	Orléans	26.I.1
Maître de conférences	7 : Sciences du langage : linguistique et phonétique	UFR LLSH	LLL	Orléans	26.I.1
Maître de conférences	21 : Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux	UFR LLSH	IRAMAT	Orléans	26.I.1
Maître de conférences	23 : Géographie physique, humaine, économique et régionale	UFR LLSH	CEDETE	Orléans	26.I.1
Maître de conférences	22 : Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain, de l'art, de la musique	UFR LLSH	POLEN	Orléans	26.I.1
Professeur des universités	02 : Droit public	UFR DEG	CRJP	Orléans	46.1
Professeur des universités	05 : Sciences économiques	UFR DEG	LEO	Orléans	46.1
Maître de conférences	02 : Droit public	UFR DEG	CRJP	Orléans	26.I.1
Maître de conférences	01 : Droit privé et sciences criminelles	UFR DEG	CRJP	Orléans	26.I.1
Maître de conférences	01 : Droit privé et sciences criminelles	UFR DEG	CRJP	Orléans	26.I.1
Maître de conférences	01 : Droit privé et sciences criminelles	UFR DEG	CRJP	Orléans	26.I.1
Professeur des universités	60 : Mécanique, génie mécanique, génie civil	Polytech	PRISME	Orléans	46.1
Maître de conférences	63 : Génie électrique, électronique, photonique et systèmes	Polytech	GREMI	Orléans	26.I.1
Maître de conférences	61 : Génie informatique, automatique et traitement du signal	Polytech	PRISME	Chartres	26.I.1
Maître de conférences	61 : Génie informatique, automatique et traitement du signal	Polytech	PRISME	Orléans	26.I.1
Professeur des universités	35 : Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	OSUC	ISTO	Orléans	46.1
Maître de conférences	27 : Informatique	IUT 45	LIFO	Orléans	26.I.1
Maître de conférences	06 : Sciences de gestion	IUT 45	VALLOREM	Orléans	26.I.1
Maître de conférences	06 : Sciences de gestion	IUT 45	VALLOREM	Orléans	26.I.1
Maître de conférences	60 : Mécanique, génie mécanique, génie civil	IUT 45	LAME	Orléans	26.I.1

Fil de l'eau*

Fil de l'eau*

Corps Campagne 2026	Section CNU / Discipline de recrutement	Composante	Laboratoire	Site d'affectation	Article de recrutement
Professeur des universités	60/61 Mécanique, génie mécanique, génie civil / Génie informatique, automatique et traitement du signal	IUT 18	PRISME	Bourges	46.1
Maître de conférences	62 : Energétique, génie des procédés	IUT 18	PRISME	Bourges	26.I.1
Maître de conférences	06 : Sciences de gestion	IUT 36	VALLOREM	Issoudun	26.I.1
Maître de conférences	01 : Droit privé et sciences criminelles	IUT 36	CRJP	Chateauroux	26.I.1
Maître de conférences	25/26 : Mathématiques / Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	IUT 28	IDP	Chartres	26.I.1
Maître de conférences	09 : Langue et littérature française	INSPE CVL	POLEN	Tours-Fondettes	26.I.1
Enseignant second degré	H0422 : Anglais	UFR DEG	/	Orléans	/
Enseignant second degré	H0422 : Anglais	UFR DEG	/	Orléans	/
Enseignant second degré	H1510 : Science physiques – Physique appliquée	Polytech	/	Orléans	/
Enseignant second degré	H8010 : Economie et gestion	IUT 45	/	Orléans	/
Enseignant second degré	H8050 - ECONOMIE ET GESTION opt COMMUNICATION, ORG, GRH	IUT 45	/	Orléans	/
Enseignant second degré	H0422 : Anglais	IUT 18	/	Bourges	/
Enseignant second degré	H8010 : Economie et gestion	IUT 18	/	Bourges	/
Enseignant second degré	H8012 : Economie et gestion, opt comptabilité et gestion	IUT 28	/	Chartres	/
Enseignant second degré	H1000 : Histoire Géographie	INSPE CVL	/	Tours-Fondettes	/

* Sous réserve de compatibilité de calendrier